



Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

## Lettre aux amis de Saint Amon

### N° 19

22 décembre 2020

Chers amis,

J'espère que cette 19<sup>ème</sup> lettre aux amis de saint Amon vous trouvera en bonne santé. Vous êtes sans doute dans les préparatifs de la sainte fête de Noël et de la naissance de l'Enfant Dieu. Cette fête, saint Amon l'a vécue, tout comme nous aujourd'hui mais dans des conditions autres. Ce n'est pas un petit virus qui va nous empêcher de fêter la naissance du Sauveur du monde. Je vous souhaite un excellent Noël et une bonne lecture.

Bien fraternellement à vous tous, sous la protection de saint Amon,  
Jean-Claude L'Huillier

### **Que se cache-t-il sous la « rustine » apposée sur la carte du manuscrit de la Société d'Archéologie Lorraine déposé au AD 54 cote 182 J 465 ?**

En fait la rustine en question est sous la carte qui a été tout simplement découpée et restaurée par l'arrière pour boucher le trou.

Surprenant, et inattendu.



Gruerie de Vaudémont en 1739, carte la Forêt de Hey dite de Saint-Amon. AD 54 cote 182 J 465.

À gauche, nous pouvons admirer la qualité de la carte avec la partie découpée qui est plus visible encore à droite par le rétro-éclairage du document.

Vous êtes sans doute déçus par le résultat comme je l'ai été en redemandant la lecture de ce document le 3 décembre dernier. Cette carte est d'une dimension particulière car elle fait 1400 mm de longueur par 255 mm de largeur. Elle se trouve pliée dans un livre manuscrit de 220 x 170mm.

Pensez-vous que la sainte Providence nous laisse ainsi aussi triste avant Noël ? Mais non, pour moi, j'ai pu avoir Noël avant l'heure par deux fois. En effet, je suis obligé de vous faire attendre encore jusqu'au

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.

mois de janvier 2021, faute de place, pour vous faire admirer ce que la bibliothèque de Rouen, autre pays de sainte Jeanne d'Arc, possède d'une part et à nouveau les AD 54 d'autre part. Patience donc !!

## Le rucher de sieur de Thiballier Philippe Auguste<sup>1</sup> de Favières. (Suite)



Dans la lettre n° 18 j'ai traité de la découverte de la présence d'un rucher en 1847 à proximité de la Grotte de Saint-Amon et du lieu-dit « la Lorique ». Je voudrais vous faire part à présent de l'existence d'un autre « Rucher de Saint-Amon » qui produit encore à ce jour du miel et c'est Monsieur ANTOINE Alexis, apiculteur-récoltant, habitant de Favières (54115) au 15 rue Saint-Amon qui est en mesure de vous faire goûter ses produits. Contacts au 06.80.54.45.58 ou [lerucherdesaintamon@gmail.com](mailto:lerucherdesaintamon@gmail.com).

Alexis voudrait bien placer quelques ruches dans le bois de Saint-Amon, pourquoi pas. Il n'y aurait pas de circuit plus court.

C'est un petit clin d'œil de notre cher évêque.

Le lieu-dit appelé « la Lorique » a interpellé Jean-Marie CUNY de la Nouvelle Revue Lorraine qui nous signale qu'il s'agit d'une ancienne pâtisserie lorraine d'origine païenne. En effet, c'est une spécialité de Remiremont qui est de forme triangulaire, comme certaines parcelles dénommées ainsi du côté de Saint-Dié.

Le pâtissier protestant Lorique habitant d'Angers, est condamné à mort pour blasphème et pour sacrilège pour s'être vanté d'avoir transpercé, dans le temple St Maurice, une hostie avec une pertuisane, qui est un genre d'hallebarde. On retrouve d'ailleurs dans les propriétés dépendant du « bouvrot » de la Cure de Thaon les Vosges (88) une terre appelée « La Lorique de la Halbarde ».

## La veilleuse de saint Amon

Tout est grâce dans ce travail. Solange qui m'aide pour la paléographie me demande si je n'ai pas une bougie en l'honneur de saint Amon. Cela m'a conduit à faire une décalcomanie à l'effigie de notre saint. Voici ce que cela donne.



Pour réaliser l'effigie de saint Amon, c'est une gravure de 1616, petite partie du frontispice du bréviaire de Mgr Porcelet de Maillane.

On y voit saint Amon, devant le puits qu'il a fait creuser et qui existe toujours, dans la forêt de Saint-Amon représenté par l'arbre. Saint Amon bénit l'eau du puits qui guérira de nombreux pèlerins de la fièvre.

J'aimerais savoir si vous avez une idée originale pour la promotion de cette veilleuse qui peut brûler durant 20 minutes.



<sup>1</sup> Philippe Auguste de Thiballier (1806-1880) de Favières, Notaire à Haroué (1838-1839), célibataire.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. [lhuillierjc2@yahoo.fr](mailto:lhuillierjc2@yahoo.fr)

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.

## Recherches sur les premiers successeurs de St Mansuy. Manuscrit de l'Abbé Demange. (CELT 996.17)

NOTA : L'abbé Demange a découpé et collé 18 pages du livre intitulé : « *La Messe études archéologiques sur ses monuments par Ch. Rohault de Fleury* » Volume VII, Paris 1889. Sur la planche DCLXXVI figure la chaussure liturgique de saint Amon. Le texte explicatif est page 175 et suivantes. Ainsi vous saurez tout sur les chaussures liturgiques.

<https://bibliotheque-numerique.inha.fr/viewer/12274/?offset=#page=194&viewer=picture&o=ocr&n=0&q=>

Auteurs : Rohault de Fleury, Charles (1801-1875) Rohault de Fleury, Georges (1835-1905)

Il est certain que les diacres de Catane, dans l'usurpation qu'ils avaient commise, s'étaient emparés d'un ornement liturgique réservé aux évêques, ou du moins aux prêtres ; nous aurons donc l'idée de ce genre de chaussures en examinant les monuments contemporains qui, heureusement, ne sont pas rares. À San-Teodoro, église de Rome, aux pieds du Palatin, la mosaïque absidale nous présente un saint chaussé de souliers très décollés, qui sont plutôt des sandales, ne couvrant que l'extrémité des doigts et le talon, où le quartier est maintenu par deux rubans<sup>2</sup>. À Saint-Vital de Ravenne, saint Ecclesius, dans la mosaïque du cul-de-four de la tribune, porte une chaussure assez riche; on y voit au cou-de-pied des ornements qui paraissent appartenir au bas, plutôt qu'à la carbatina; l'empeigne de celle-ci est garnie de deux galons perpendiculaires l'un à l'autre. Dans la mosaïque au-dessous, qui représente Justinien et Maximien, on peut remarquer que les soldats, les suivants, ont la même chaussure que les clercs, c'est-à-dire une carbatina semblable à celle d'Ecclesius. Remarquons de plus que Maximien a le même genre de chaussures que ses clercs, d'où nous pouvons conclure qu'à Ravenne il n'en était pas comme à Catane, où le pape défendait aux diacres de porter une chaussure, insigne d'une dignité plus relevée que la leur; ici le diacre et le thuriféraire sont chaussés comme leur évêque.

Dans les mosaïques du chœur de Classe, Abel, Abraham, Isaac, qui assistent au saint sacrifice, ont des carbatines; celles d'Abel ont une empeigne un peu plus montante et rattachée au cou-de-pied par deux cordons.

Les quatre trumeaux de l'abside de cette église sont, on le sait, ornés des images d'évêques; les parties inférieures n'existent plus et ont été repeintes dans les endroits où la mosaïque manquait; il nous reste heureusement un des pieds de Ursicinus, que nous voyons chaussé de la carbatina, à l'empeigne de laquelle est ajoutée une petite croix découpée.

À Saint-Apollinaire-le-Neuf, le Publicain et le Pharisien, dans les métopes, ont une chaussure différente et plus couverte; le premier, un soccus qui monte beaucoup au talon; le second, un brodequin qui couvre le pied fort haut et que traverse un galon dans le sens de la longueur. Au musée de Kensington on possède un ivoire qui provient du monastère de Saint-Maximien, à Luxembourg, et dans lequel est figurée une chaussure où le cou-de-pied, laissé visible par l'échancrure de la carbatina, est orné d'un treillis<sup>3</sup>.

Au VII<sup>ème</sup> siècle, la carbatina continue d'être la chaussure liturgique ; nous en voyons un exemple mémorable dans la mosaïque absidale de Saint-Agnès-hors-les-Murs, où les deux pontifes, représentés de chaque côté de la sainte, sont chaussés de cette façon. Nous ferons remarquer que le pied commence à être moins découvert, l'empeigne monte sensiblement, et ce qui est notable, elle est garnie d'une petite croix. Cette croix n'est pas extérieure au cuir, comme dans l'image d'Ursicinus à Classe, mais brodée sur l'empeigne même. — Cet ornement n'est pas alors aussi nouveau qu'on l'a dit, car en examinant attentivement les mosaïques du chœur de Saint-Vital, à Ravenne, on s'aperçoit que l'empeigne des carbatines a deux galons posés en T. Ce sont ces mêmes galons qui se croisent maintenant pour former une croix équilatérale (625-38).

Les mêmes observations peuvent être répétées sur les mosaïques de Saint-Venance, à peu près contemporaines (640-642); on constate les progrès que fait l'empeigne, la trépointe ; on commence à voir se dessiner le soulier, décoré comme les carbatines de Ravenne, et garni sur le cou-de-pied d'une croix ou fleuron découpé<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Garrucci, pl. cclii

<sup>3</sup> Garrucci, pl. cccliii.

<sup>4</sup> le P. Garrucci dit que c'est un fleuron qu'il ne faut pas confondre avec la croix.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

*Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.*

À Sainte-Martine, au forum boarium, il y avait encore, au temps de Rocca (+ 1620), une abside ornée de mosaïque, où figuraient deux pontifes romains, aux côtés de la Madone. Honorius 1<sup>er</sup> ou Grégoire le Grand y portaient des sandales brodées d'une petite croix noire, peintures qui remontaient au temps de Domnion (679)<sup>5</sup>.

Les sandales de Chelles sont beaucoup plus couvertes que celles qui viennent d'être examinées. — Le soulier dépareillé a 0,28m de longueur, l'empaigne, élégamment taillée en fer de lance, remonte assez haut sur le cou-de-pied ; deux courroies, faisant corps avec le reste, se croisent pour aboutir à des oreillettes (ansæ) correspondant aux deux côtés du quartier. L'ornementation consiste en deux palmiers inégaux, posés bout à bout, l'un sur l'empaigne, l'autre sur la languette.

Il y a aussi une paire de sandales, dont la longueur égale 0,27m ; le passage du pied, bordé d'une baguette blanche, dessine une sorte de cœur arrondi par la base. Une lanière mince et assez longue pour faire le tour de la cheville, l'engage dans une oreillette unique. Des fleurons découpés sont appliqués sur le fond du cuir doré. Ces souliers ont le quartier élevé, la semelle très étroite.

M. Eugène Grésy ne croit pas, comme l'indique la tradition, que ces chaussures proviennent de sainte Bathilde; elles sont trop grandes pour un pied de femme ; il fait observer qu'un ancien inventaire où il est question de souliers de sainte Anne, de la sainte Vierge, des saints Innocents, des sandales dont les apôtres se servaient en célébrant la messe, ne mentionne pas celles de sa sainte fondatrice, comme on n'aurait pas manqué, si on eût cru les posséder. Je ne vois donc rien qui s'oppose à leur prêter une origine liturgique<sup>6</sup>, d'autant que la semelle, aussi souple que les autres pièces, indique que leur usage n'avait rien d'extérieur.

En fait de chaussures du VII<sup>ème</sup> siècle parvenues jusqu'à nous, je citerai encore la sandale de sainte Aldegonde, à Maubeuge (vers 644), que M. de Linas compare à la solea des anciens et à la sandale des capucins. Cette semelle, de cuir épais, est piquée sur les bords<sup>7</sup>. Saint Cuthbert (+ 687), avant de parvenir à l'épiscopat, était « calceatus tibracis, quas pelliceas habere solebat. » Il devait ainsi célébrer en bottes fourrées et en guêtres. — Reginald de Durham parle ainsi des sandales que l'on trouva en 1104, dans son tombeau : « In pedibus calciamenta pontificalia gerit quæ vulgus vocare sandalia consuevit. Quæ ex regione superiori multis foraminibus minimis patere videntur quorum operamina artificiosa ex industria taliter comprobantur<sup>8</sup>. » Les sandales (pedules) firent de bonne heure partie des insignes abbaciaux ; un ancien canon de Théodore, archevêque de Cantorbéry (668-690), en fait foi : « In abbatis ordinatione, episcopus debet missam agere et eum benedicere, indice nato capite cum duobus testibus, vel de fratribus suis et dat baculum et pedules. »

Bède, énumérant les habits de lin qui doivent envelopper le corps du prêtre, dit, au sujet des bandelettes: « Fasciæ cruales et pedules genua ne ab orationis instantia torpeant, tibias et pedes ne ad malum currant. » Il entend par sandales ou solea une chaussure laissant la partie supérieure du pied découverte, et il l'attribue aux prêtres en général.

Il y voit déjà le sens symbolique qui se développera plus tard : « Aliquid hoc calceamentum mysticæ significationis habere admonet, ut pes nec nectus sit neque nudus ad terrain, id est nec occultetur Evangelium, nec terrenis commodis innitatur. »

Les saints représentés au tombeau de saint Corneille, sur une fresque que M. de Rossi attribue au VIII<sup>ème</sup> ou IX<sup>ème</sup> siècle, portent des carbatines très découvertes avec lacets croisés et un reste de croix.<sup>9</sup>

Au VIII<sup>ème</sup> siècle, quelques ecclésiastiques, appuyés sur le texte de saint Mathieu et l'exemple des Juifs, ayant voulu célébrer pieds nus, saint Boniface s'y opposa<sup>10</sup>. Charlemagne renouvela cette défense dans un Capitulaire. Hérard, archevêque de Tours (858), prescrit formellement les sandales aux prêtres, « ut presbyteri missas cum sandaliis célèbrent. »

<sup>5</sup> ROCCA. MIGNE, Œuvres de saint Grégoire, 1 vol., p. 473

<sup>6</sup> DE LINAS, Vêtements sacerdotaux, vol. III, 1. Revue de l'Art chrétien, 1862, p. 342. GRÉSY, Revue arcli., XII, 603

<sup>7</sup> DE LINAS, Anciens vêtements sacerdotaux, III, p. 1. 3

<sup>8</sup> Id.

<sup>9</sup> DE ROSSI, Roma sotter., I, 301. NORTHCOTE, Rome souterraine, 243, Pl. 1

<sup>10</sup> DE LINAS, p. 110. Une miniature du XIV<sup>ème</sup> siècle, que nous publions, montre un prêtre à l'autel avec les pieds nus. Pl. DCXII.

Théodulphe applique aux bas épiscopaux la dénomination vague de talaria, et nous apprend qu'ils étaient en tissus de lin :

*Linea crusque pedesque tegant talaria, ut apte, qui superaddatur compagus ipse decens.*

Les peintures du IX<sup>ème</sup> siècle, à Rome, nous montrent encore partout l'usage de la carbatine. Saint Léon III, d'après la gravure que nous a laissée Ciampini, portait dans la mosaïque de Sainte-Suzanne des carbatines très ouvertes, blanches avec parties vertes, et le fleuron découpé sur le cou-de-pied rouge<sup>11</sup>.



<sup>11</sup> CIACCONI, Cod. vatic., 5407, p. 96. CIAMPINI, Vet, mon, PL. XLII.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.

Les souliers du pape Pascal, dans la mosaïque de Sainte-Cécile et de Sainte-Praxède, sont du même genre : une courroie croisée retient l'empaigne à la cheville ; une sorte de fleur de lis découpée surgit au milieu.

Ceux du même pape, figurés dans la mosaïque de Santa-Maria-in-Domnica, sont particulièrement remarquables, en ce que la croix découpée au-dessus de l'empaigne est nettement accusée. (Pl. DCLXXVI.)

Nous avons copié aussi attentivement, devant l'original, la chaussure d'un diacre représenté dans la tribune de Saint-Marc. (Pl. DCLXXVI.)

On dit que les souliers de Grégoire IV (844) étaient ornés de perles; sur la mosaïque en question, ses chaussures ressemblent aux précédentes, l'empaigne est moins décollée, il y a aussi un fleuron, et les courroies en croix prennent leur départ d'un autre cordon transversal. Dans la même mosaïque, la carbatine de saint Agapit a un ornement différent de la rosace. Les sandales de saint Eginon, évêque de Vérone (+ 802), sont plus couvertes. Prises dans une seule pièce de cuir souple, rouge vif, elles ont une languette taillée en fer de lance. Deux courroies se rejoignent après avoir traversé deux oreilles, sur le bord supérieur du quartier ; une élégante piqûre pourtourne le passage du pied. L'empaigne est ornée d'un galon vertical, d'où s'échappent vers le haut deux branches courbées en S<sup>12</sup>.

On lit, dans les Capitulaires, cette ordonnance relative à la liturgie : CCCLXXI iinusquisque presbyter missamcum sandaliis celebret unusquisque presbyter missam ordine Romano cum sandaliis celebret. Et hoc populo nuntietur, quod per omnes dies dominicos oblationes Deo offerant », etc.

Au baptême d'Hérolf, roi de Danemark, devant Louis le Débonnaire, le néophyte revêt des chaussures à courroies dorées et des gants blancs (Ermoldus Nigellus, carm. 389) :

« Perstringuntque pedes aurea plectra suos Aurea per dorsum resplendent tegmina latum, « Ornanturque manus tegmine candidulo<sup>13</sup>. »

Dans son Capitulaire de 817, Louis le Débonnaire prescrit aux religieux : « Subtalaris per noctem in asstate duas, in hieme vero soccos. » Selon M. de Linas, le *soccus* était une galoche en feutre, à semelle de bois; les *subtalaris* (subtalo) en cuir, à large empaigne, devaient être de véritables sandales faciles à introduire. Les souliers liturgiques, qui nous sont rappelés par les miniatures, ne sont pas des sandales; ils ont généralement une empaigne plus ou moins étendue. Les peintures de la Bible de Charles le Chauve nous offrent des chaussures assez découvertes, qui ont cependant une empaigne terminée en accolade. Dans le Sacramentaire d'Autun, tout le pied sous la cheville paraît enveloppé. Un manuscrit irlandais du IX<sup>ème</sup> siècle, rapporté par Stuart (Stones, 1178), nous montre un soulier analogue aux carbatines romaines et orné d'une baguette qui découpe l'empaigne en accolade. Cette empaigne, assez montante, est ornée d'un galon central et de triangles de chaque côté.

Sur l'ivoire d'Amiens, où se trouve sculptée l'histoire de saint Remy, le soulier a des ajours sur le cou-de-pied, et il est rattaché par des cordons qu'on voit tourner au bas de la jambe.

Une miniature carlovingienne de la Bibliothèque Sainte-Geneviève représente un évêque chaussé de souliers d'or très découverts; une autre, de la Bibliothèque de l'Arsenal, des souliers bleus couvrant tout le pied et ornés dans le milieu d'un galon avec pois.

Les chaussures liturgiques prenaient quelquefois, au IX<sup>ème</sup> siècle, une richesse extraordinaire. Dans le Psalterium aureum de Saint-Gall, saint Grégoire porte des souliers d'or, garnis latéralement de festons violets, et, au centre, d'un trèfle de la même couleur; enfin, au-dessus, de deux pois verts. On ne peut s'imaginer rien de plus splendide. Les chaussures prêtées à saint Jérôme, dans le livre de Liuthard<sup>14</sup>, ne le cèdent cependant pas en magnificence ; elles sont pourpres et ornées de belles feuilles de lierre en or. (Pl. DCLXXVI.)

Ces chaussures devaient être en forte toile brodée; cette phrase d'Amalraire semble y faire allusion<sup>15</sup> : « Sicut per linum quo pedes vestiuntur castigatio pedum significatur, ita per sandalia profectus ad prædicandum. » Il est vrai qu'on peut entendre ici des bas, car le sens est séparé de celui des sandales<sup>16</sup>.

<sup>12</sup> GERBERT. DE LINAS, Chaussures liturg., 102.

<sup>13</sup> Revue de l'Art chrétien, VI, 564.

<sup>14</sup> Bibl. nat., n° 1152, f° 4.

<sup>15</sup> DE LINAS.

<sup>16</sup> De eccles. officiis, IV, cap. XVIII. MIGNE, CV, 1095.